



Loin des yeux, près du cœur

Les États et leurs expatriés

*Sous la direction de Stéphane Dufoix,
Carine Guerassimoff, Anne de Tinguy*



SciencesPo.
Les Presses

Loin des yeux, près du cœur

Loin des yeux, près du cœur

Les États et leurs expatriés

*Sous la direction de
Stéphane Dufoix,
Carine Guerassimoff
et Anne de Tinguy*

Catalogage Électre-Bibliographie (avec le concours de la Bibliothèque de Sciences Po)
Loin des yeux près du cœur: les États et leurs expatriés / Stéphane Dufoix, Carine Guerassimoff et Anne de Tinguy (dir.). – Paris : Presses de Sciences Po, 2010.
ISBN 978-2-7246-1147-2

RAMEAU :

- Émigration et immigration : Aspect politique : Histoire
- Exilés : Activité politique
- Immigrés : Activité politique
- Réfugiés : Activité politique
- Diasporas
- Citoyenneté
- Nationalité

DEWEY :

- 323.5 : Citoyenneté – Nationalité – Naturalisation

Public concerné : public motivé

Couverture :

M.C Escher's "Day and Night" © 2010 The M.C. Escher Company-Holland.
All rights reserved. www.mcescher.com <<http://www.mcescher.com>>

La loi de 1957 sur la propriété individuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droits (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée).

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

© 2010. PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES

TABLE DES MATIÈRES

Ont contribué à cet ouvrage	9
<i>Introduction</i> / UN PONT PAR-DESSUS LA PORTE EXTRATERRITORIALISATION ET TRANSÉTATISATION DES IDENTIFICATIONS NATIONALES	15
<i>Stéphane Dufoix</i>	
La tension entre affaires intérieures et affaires extérieures	17
Pour une science de la double présence	27
Les conditions de possibilité des nations transétatiques	38

I - LES TRANSFORMATIONS HISTORIQUES DU LIEN

<i>Chapitre 1</i> / LIMITES FLOUES, FRONTIÈRES VIVES LA CHINE ET LES « CHINOIS D'OUTRE-MER »	61
<i>Carine Guerassimoff</i>	
L'État chinois à la découverte des communautés émigrées	62
Échec d'une reconquête et renouvellement des perspectives migratoires de l'État	67
<i>Chapitre 2</i> / L'ITALIE ET SES EXPATRIÉS UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE	79
<i>Guido Tintori</i>	
Trois types de réponses politiques à la migration massive des Italiens	80
Comment transformer les expatriés en instrument politique : la loi sur l'émigration de 1901	86
La loi sur la nationalité de 1912	92
Du régime fasciste à la République	98
Des descendants italiens aux ressortissants italiens : une nationalité de secours ?	100

Chapitre 3 / UN PAYS PIONNIER

LA REPRÉSENTATION POLITIQUE DES EXPATRIÉS EN FRANCE	105
<i>Joëlle Garriaud-Maylam</i>	
Un peu d'histoire...	105
La conquête du droit de vote par les Français de l'étranger	108
Une représentation politique et institutionnelle originale	114
Une représentation institutionnelle novatrice : le CSFE	120
La représentation au Sénat et au CSFE depuis 1958	123

Chapitre 4 / ÉMIGRÉ, MUGHTARIB, 'AMIL F-IL-KHARIJ

LA LANGUE ET LES INSTITUTIONS DES RELATIONS ÉTAT-EXPATRIÉS	129
<i>Laurie A. Brand</i>	
Le Maroc : de simples travailleurs à une vraie communauté	131
La Tunisie : vers le partenariat de la Nouvelle Ère	135
La Jordanie : les enjeux économiques et identitaires	140

**Chapitre 5 / ENCADREMENT ET CONTRÔLE DES MIGRANTS
PAR LE RÉGIME MILITAIRE AU MALI (1968-1991)**

147	
<i>Daouda Gary-Toukara</i>	
Libéralisation de la circulation des personnes	148
Une politique migratoire au service des migrants et/ou du parti	154
Conclusion	162

II - LA NATION AU-DELÀ DE LA CITOYENNETÉ

**Chapitre 6 / LES AUSSIEDLER, UNE MIGRATION
PARMI TANT D'AUTRES**

CONTINGENCES GÉOPOLITIQUES ET DÉSETHNICISATION DE LA LOI D'IMMIGRATION EN ALLEMAGNE	165
<i>Bénédictte Michalon</i>	
L'état des recherches sur les <i>Aussiedler</i>	166
La politique migratoire envers les <i>Aussiedler</i> , instrument du jeu géopolitique de l'Allemagne fédérale	169
Une politique en cours de désethnicisation : les <i>Aussiedler</i> et l'Allemagne, pays d'immigration	175

Chapitre 7 / LA RUSSIE ET LES « COMPATRIOTES » DE L'ÉTRANGER	
HIER REJETÉS, DEMAIN MOBILISÉS ?	183
<i>Anne de Tinguy</i>	
Une problématique renouvelée depuis la fin du régime soviétique	184
Priorité aux « compatriotes » qui reviennent en Russie	188
Vladimir Poutine : une nouvelle impulsion	193
Ambiguïtés et contradictions de la politique russe	196
Chapitre 8 / LES « JOURNÉES DES INDIENS DE L'ÉTRANGER »	
LE GOUVERNEMENT FACE À LA DIASPORA	205
<i>Ingrid Therwath</i>	
« Le politique au style indirect »	206
Face à l'État, quelle diaspora ?	212
Changement de gouvernement, changement de politique ?	216
Chapitre 9 / ENTRE POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET POLITIQUE INTÉRIEURE	
LA « POLITIQUE DE DIASPORA » DE LA HONGRIE	221
<i>Judit Toth</i>	
Le poids du passé	221
Petite histoire de la politique de diaspora	226
La « loi du statut » de 2001	229
Quelles perspectives ?	235
Chapitre 10 / ÉTAT GREC ET DIASPORA	
DES « ÉMIGRÉS » À L'« HELLÉNISME ŒCUMÉNIQUE »	239
<i>Lina Venturas</i>	
Diaspora, <i>homogènia</i> et hellénisme : les émigrations grecques jusqu'au début des années 1980	239
La mise en place d'une politique en faveur de l'« hellénisme à l'étranger »	249
Transformation de liens en institutions ou d'institutions en liens ?	254

III - LES EXPATRIÉS : LEVIER OU PROBLÈME ?

Chapitre 11 / LA DÉMOCRATIE AU COMPTE-GOUTTES

L'EXTENSION DES DROITS POLITIQUES AUX MEXICAINS DE L'ÉTRANGER	263
<i>Jesús Martínez-Saldaña</i>	
La migration mexicaine vers les États-Unis	266
La politique mexicaine et la migration	267
La revendication de l'extension des droits politiques aux migrants	270
La réforme de 2005	274
Les migrants et l'élection présidentielle de 2006	278

Chapitre 12 / DES EXILÉS AUX GLOBE-TROTTERS

LA REDÉFINITION DU STATUT DE L'EXPATRIÉ DANS LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE CHILIENNE (1990-2006)	285
<i>Cecilia Baeza</i>	
Le retour comme politique de réparation (1990-1994)	287
Des exilés aux globe-trotters : naissance des <i>patiperros</i>	291
L'émergence de la « quatorzième région » : inclusion à distance et démocratisation	296

Chapitre 13 / LE CAS CROATE

LA « DIASPORA » COMME PROGRAMME POLITIQUE	305
<i>Francesco Ragazzi</i>	
Brève généalogie de la gestion des populations « croates » à distance	308
Les politiques de diaspora après 1991	314

Chapitre 14 / LA RÉPONSE DES ÉTATS

À LA DISSIDENCE DIASPORIQUE	
LE CAS DE L'ÉGYPTE FACE AU MILITANTISME COPTE AUX ÉTATS-UNIS	323
<i>Grégoire Delhaye</i>	
L'Égypte et la « question copte »	324
Le militantisme copte en diaspora	327
Contrecarrer la dissidence diasporique	332

Ont contribué à cet ouvrage

Stéphane DUFOIX est maître de conférences en sociologie à l'Université de Paris Ouest Nanterre (laboratoire Sophiapol). Membre de l'Institut universitaire de France, il est notamment l'auteur de *Politiques d'exil* (Paris, PUF, 2002), *Les Diasporas* (Paris, PUF, 2003) et *Les Mots de l'immigration* (coécrit avec Sylvie Aprile, Paris, Belin, 2009). Il a codirigé avec Patrick Weil, *L'Esclavage, la colonisation, et après...* (Paris, PUF, 2005).

Carine GUERASSIMOFF, sinologue et politologue, est chercheur associé au laboratoire Sedet (Société en développement études transversales) – Université de Paris VII. Auteur de : *L'État chinois et les communautés chinoises d'outre-mer*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques juridiques », 1997 ; « Les nouvelles migrations chinoises en Europe au début du XXI^e siècle », *Migrations-société*, Paris, Ciemi, 15 (89), septembre-octobre 2003. Ses recherches portent aujourd'hui sur les mobilités des femmes chinoises : « Diversités régionales, institutions migratoires et conditions de travail des femmes chinoises en France : étude des mutations en cours », dans Manuela Martini et Philippe Rygiel (dir.), *Genre et travail migrant*, Paris, Publibook, Actes de l'histoire de l'immigration, vol. IX, septembre 2009, et « Chinese Women in the New Migration Process to Europe : Marginal or Main Actors ? », dans Ulrike Freitag et Achim Van Oppen (eds), *Translocality : the Study of Globalising Process from a Southern Perspective*, Berlin, Center for Modern Oriental Studies – Zentrum Moderner Orient, Amsterdam, Routledge, 2009.

Anne DE TINGUY est Professeur des universités, rattachée à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) et à Sciences po (Centre d'études et de recherches internationales – CERI). Elle est également membre de l'équipe de direction de l'Inalco. Chargée de recherche au CNRS jusqu'en 2005, elle a continuellement enseigné à Sciences po depuis 1983. Elle a obtenu son doctorat et son habilitation à diriger des recherches en sciences politiques à Sciences po, après des études à la Sorbonne (Paris IV), à l'Inalco et à Sciences po. Ancien auditeur de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), vice-présidente de l'Association française des études ukrainiennes, elle est membre du comité de rédaction des revues *Cemoti – Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien* et *Hommes et migrations*. Derniers ouvrages en date : *La Grande Migration. La Russie et les Russes depuis l'ouverture du rideau de fer*, Paris, Plon, 2004, et *Moscou et le monde – L'ambition de la grandeur : une illusion ?*, Paris, CERI/Autrement, 2008.

Cecilia BAEZA prépare une thèse de doctorat à l'Institut d'études politiques de Paris sur le nationalisme à distance des descendants de Palestiniens en Amérique latine (Chili, Brésil et Honduras), sous la direction d'Astrid von Busekist. Elle coordonne aujourd'hui la rubrique « Migrations et politiques » de l'Observatoire politique de l'Amérique latine et des Caraïbes (Opalc). Elle est l'auteur de « Les migrations palestiniennes : diaspora ou réfugiés ? », *Atlas des migrations*, Le Monde/La Vie, 2009 ; « Les identités politiques à l'épreuve de la mobilité. Le cas des Palestiniens d'Amérique latine », *Raisons politiques*, 21, mars 2006, p. 77-95.

Laurie A. BRAND est professeur à l'Institut de relations internationales, Université de Californie du Sud (Los Angeles), et spécialiste du monde arabe, et plus particulièrement du Moyen-Orient. Ses recherches portent sur les liens entre citoyenneté et diaspora, sur la construction des discours nationaux, ainsi que sur les relations entre religion et nationalisme dans les discours émanant des États du monde arabe depuis les indépendances. Elle est l'auteur de : *Palestinians in the Arab World : Institution Building and the Search for State* (New York (N. Y.), Columbia University Press, 1988) ; *Jordan's Inter-Arab Relations : The Political Economy of Alliance Making* (New York (N. Y.), Columbia University Press, 1994) ; *Women, the State and Political Liberalization : Middle Eastern and North African Experiences* (New York (N. Y.), Columbia University Press, 1998) ; et *Citizens Abroad : The State and Emigration in the Middle East and North Africa* (Cambridge, Cambridge University Press, 2006).

Grégoire DELHAYE est doctorant en science politique, rattaché à l'Iremam (Institut de recherche sur le monde arabo-musulman). Il enseigne actuellement la science politique comparée à l'American University de Washington D. C. Ses recherches explorent, à partir du cas de la diaspora copte, la circulation globale différenciée des discours militants. Ses récentes publications incluent : « La figure de "la jeune fille convertie et mariée de force" dans le discours militant des coptes en diaspora », dans Laure Guirguis (dir.), *Conversions religieuses et mutations politiques en Égypte : Tares et avatars du communautarisme égyptien*, Paris, Éditions Non Lieu, 2008 ; « Comprendre la mondialisation des normes : Les leçons de l'échec de la liberté religieuse universelle », dans Yves Schemel et Wolf-Dieter Eberwein (dir.), *Normer le monde*, Paris, L'Harmattan, 2009.

Joëlle GARRIAUD-MAYLAM est sénatrice représentant les Français établis hors de France. Secrétaire de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées et secrétaire de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, elle est membre du groupe UMP. Elle est l'auteur de « Citoyenneté européenne et ressortissants européens en France » (*Actes du colloque*, Paris, octobre 1995), *L'Enseignement du français aux enfants de familles biculturelles établies*

dans un pays non francophone (préface de M. Boutros Boutros-Ghali, Paris, Union des Français de l'Étranger, 2000), et *Qu'est-ce que l'Assemblée des Français de l'étranger?* (préfaces de MM. Nicolas Sarkozy et Bernard Kouchner, Paris, Éditions de l'Archipel, 2008).

Daouda GARY-TOUNKARA est chercheur postdoctorant à l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal). Il mène des recherches sur les migrations internes en Afrique en général et en Afrique de l'Ouest en particulier. Il a publié un ouvrage sur les migrations entre le Mali et la Côte-d'Ivoire et sur leurs effets dans la formation de l'ivoirité dans sa dimension xénophobe au cours du xx^e siècle : *Migrants soudanais/maliens et conscience ivoirienne. Les étrangers en Côte-d'Ivoire (1903-1980)*, Paris, L'Harmattan, 2008. Il poursuit actuellement des recherches sur les transferts de revenus des migrants de l'Afrique occidentale française (AOF).

Jesús MARTÍNEZ-SALDAÑA, consultant, est spécialiste des questions d'immigration mexicaine aux États-Unis. Il écrit notamment sur les relations américano-mexicaines, la politique américaine et l'immigration mexicaine. Il a été élu en 2004 au Congrès de l'État du Michoacan, où il a dirigé la commission des Affaires de la migration, puis a été nommé directeur de l'Institut des migrants de l'extérieur du Michoacán, rattaché au cabinet du gouverneur Lázaro Cárdenas Batel (2008).

Bénédicte MICHALON est chargée de recherche au CNRS, rattachée à ADES (aménagement, développement, environnement, santé et société ; UMR CNRS – Université de Bordeaux). Sa thèse porte sur les migrations dites « ethniques » ou de « retour ». Centré sur la migration des *Aussiedler* en Allemagne, à partir de l'exemple des Allemands de Roumanie, ce travail analyse le rôle que peuvent jouer les processus de catégorisation ethnique dans les pratiques migratoires. Ses recherches actuelles explorent les développements de l'immigration et de l'asile dans l'espace postcommuniste à l'heure de l'intégration européenne, à partir de l'exemple de la Roumanie. Elle a coordonné avec Alain Morice « Travailleurs étrangers dans l'agriculture : nouveaux modèles migratoires », *Études rurales*, 182, 2008. Elle est l'auteur avec Potot Swanie de « Réseaux transnationaux et main-d'œuvre agricole : quand la France recrute en Pologne », dans ce numéro d'*Études rurales*. Elle a aussi publié « La périphérie négociée. Pratiques quotidiennes et jeux d'acteurs autour des mobilités transfrontalières entre la Roumanie et la Moldavie », *L'Espace politique*, 2, 2007, p. 97-120.

Francesco RAGAZZI est doctorant en relations internationales dans le cadre du double doctorat Institut d'études politiques (Paris) – Northwestern University (Chicago, Ill.). Ses recherches portent sur les politiques de diaspora et sur la théorie critique des relations internationales. Il est chercheur associé au Centre d'études sur les conflits et *junior researcher* dans le cadre

du 7^e PCRD « INEX » (<http://www.inexproject.eu>). Il est également membre du comité de rédaction de *Cultures et Conflits* et du *managing team* de la revue *International Political Sociology*. Ses dernières publications sont « Governing Diasporas », *International Political Sociology*, 4 (3), 2009, p. 378-397 ; avec Igor Stiks, « Croatian Citizenship : From Ethnic Engineering to Inclusiveness », dans Rainer Baubock, Wiebke Sievers et Bernhard Perchinig (eds), *Citizenship and Migration in the New Member and Accession States of the EU*, Amsterdam, University of Amsterdam Press, 2009, p. 339-363.

Ingrid THERWATH est chercheur postdoctorante en relations internationales au Centre de sciences humaines de New Dehli. Elle a soutenu sa thèse à l'Institut d'études politiques de Paris sur les impacts politiques de la diaspora indienne dans son pays d'origine. Son travail porte sur les conséquences politiques des mouvements transnationaux, les lobbies ethniques, la diaspora indienne, ainsi que sur le nationalisme hindou dans ses perspectives globales et de « longue distance ». Elle a récemment publié : « La diaspora indienne comme acteur international », dans Christophe Jaffrelot (dir.), *New Delhi et le monde. Une puissance émergente entre realpolitik et soft power*, Paris, CERI/Autrement, 2008.

Guido TINTORI est actuellement chercheur postdoctoral (bourse Fulbright-Schuman) au Centre pour les études européennes et méditerranéennes de la New York University. Également chercheur invité au Département d'études européennes et de langues modernes de l'Université de Bath, il est titulaire d'un doctorat d'histoire des sociétés et des institutions européennes de l'Université de Milan. Ses recherches portent sur : migration et transnationalisme, identité et citoyenneté, politique et histoire européenne.

Judit TÓTH est directrice de recherche au Minority Research Institute de Budapest et membre du réseau Challenge. Elle est aussi professeur de droit constitutionnel à l'Université de Szeged. Elle est l'auteur de nombreux travaux sur le droit des réfugiés, la politique migratoire de la Hongrie et le processus d'adhésion des pays d'Europe centrale à l'Union européenne, auquel elle a pris part en tant que représentante de la Hongrie auprès du Conseil de l'Europe entre 1990 et 1996. Membre fondateur de plusieurs ONG, elle s'est particulièrement investie dans la défense des droits des migrants. Entre autres publications : « Connections of Kin-minorities to the Kin-state in the Extended Schengen Zone », paru dans *European Journal of Migration and Law*, 5 (2), 2003, p. 201-227 et dans *Slavic Eurasian Studies* (publication du Slavic Research Center de l'Université de Hokkaido au Japon), numéro 4 intitulé « The Hungarian Status Law : Nation Building and/or Minority Protection », 2004, p. 371-395 ; « Kin-minority, Kin-state

and Neighborhood Policy in the Enlarged Europe », *Slavic Eurasian Studies*, numéro 9 intitulé « Beyond Sovereignty : From Status Law to Transnational Citizenship », 2006, p. 73-88.

Lina VENTURAS est professeur associé sur les migrations et les études des diasporas à l'Université du Péloponnèse, elle a fait sa thèse de doctorat et mené ses recherches postdoctorales en sociologie et en histoire en France et en Belgique. Elle est l'auteur de nombreux articles et de deux ouvrages : *Migration and Nation : Transformations of Collectivities and Social Positions*, Athènes, Etaireia Meletis Neou Ellinismou-Mnimon, 1994, et *Greek Migrants in Belgium*, Athènes, Nefeli, 1999 (les deux ouvrages sont en grec). Elle a codirigé avec S. Trubeta, un numéro spécial de la revue *Synchrona Themata* : « Contemporary Approaches on the Migration Phenomenon », 92, 2006 (en grec).

Introduction / UN PONT PAR-DESSUS LA PORTE EXTRATERRITORIALISATION ET TRANSÉTATISATION DES IDENTIFICATIONS NATIONALES¹

Stéphane Dufoux

Entre 1961, date de parution du douzième et dernier tome de sa monumentale *A Study of History*, et 1972, où il refond et remanie, sous une forme abrégée, l'ensemble des volumes précédemment parus, l'historien britannique Arnold Toynbee modifie profondément sa vision du futur. Vivement attaqué dans les milieux juifs pour sa description de la diaspora comme « fossile » dans le premier volume, il en fait désormais la « vague du futur », « le plus prometteur de tous les présages de réunification », l'unique chance de retrouver l'unité perdue, car il lit la diaspora comme un nouveau type de communauté fondé sur le lien par-delà la distance² :

« Il se peut que les progrès croissants de tous les moyens de communication réussissent, en les rendant possibles, à créer des diasporas

1. Les réflexions présentées ici s'appuient sur un travail de plusieurs années. Outre les propositions émises dans le cadre d'un atelier du congrès de l'Association française de science politique tenu à Lyon en septembre 2005, j'ai eu l'occasion de développer ces idées lors d'une intervention au colloque « L'idée nationale face au postmodernisme » organisé par Shmuel Trigano en mars 2006. Cette présentation a donné lieu à un article intitulé « Nations extra-territoriales et nations ultra-étatiques : de nouvelles formes historiques de la nation », publié dans *Controverses*, 3, octobre 2006, p. 115-134. Le présent chapitre, bien que refondu, augmenté et actualisé, s'appuie largement sur cet article. Je remercie ici mon collègue Shmuel Trigano de sa confiance.

De manière générale, la mise en œuvre de l'édition de cet ouvrage a été compliquée. Je tiens ici à m'en excuser auprès des auteurs. Je remercie Alain Dieckhoff de sa persévérance et de son amitié et j'adresse mes remerciements les plus chauds à Carine Guerassimoff et Anne de Tinguy qui ont accepté de reprendre la mise en forme de cet ouvrage à un moment où je n'étais plus en mesure d'assurer cette tâche.

2. Arnold Toynbee, *Le Changement et la tradition. Le défi de notre temps*, Paris, Payot, 1969 [éd. originale, 1965], p. 93. Il s'agit d'un ouvrage fondé sur une série de conférences données en 1964-1965.

plus facilement que les seigneurs de la guerre assyriens ne parvinrent à le faire par la force. Dans une société qui “annihile la distance”, ce sont les diasporas à l’échelle mondiale plutôt que les États nationaux et locaux qui apparaissent comme “la vague du futur”. La transformation du monde en *cosmopolis* favorise l’organisation sociale sur une base non locale. [...] Maintenant que le monde devient une seule et grande cité, on peut s’attendre à voir les associations fondées sur le voisinage disparaître au profit de celles qui s’appuient sur l’affinité spirituelle, c’est-à-dire de diasporas au sens le plus large du terme, ce qui comprend toutes ces minorités ubiquistes et dispersées qui sont tenues ensemble par des liens, religieux ou autres, indépendants de toute localité³. »

Liant annihilation de la distance, ubiquité et formations d’associations déterritorialisées fondées sur toute affinité autre que le voisinage, Toynbee envisage le déclin progressif de l’État local et national comme source de subordination primaire. En dépit de sa grande lucidité et de sa capacité à saisir avant tout le monde certaines des évolutions engendrées par le progrès des moyens de communication, il considère que l’allégeance à l’État et celle à une communauté dépassant les frontières fonctionnent sur le principe des vases communicants et que toute croissance de l’une entraîne le déclin de l’autre et *vice versa*. Cette logique du local est alors celle d’une stricte séparation entre l’intérieur et l’extérieur, séparation qui disparaît avec la mise en place de sociétés s’affranchissant de la localité. Toynbee associe la localité au territoire, mais aussi à l’État. Pourtant – et c’était déjà en partie le cas au moment où il écrivait –, il existe des délocalisations, des déterritorialisations étatiques engageant des définitions de la nation où celle-ci ne se résume pas au nombre de citoyens vivant sur le territoire, ni parfois au nombre de citoyens tout court, puisqu’elle peut également comprendre des individus ne possédant pas la nationalité de l’État en question.

3. Arnold Toynbee, *A Study of History*, Oxford, Oxford University Press, 1972, p. 65-69. Signalons que la teneur de ces lignes n’est déjà guère différente dans le texte du volume *Reconsiderations* de 1961, donc avant que Marshall McLuhan n’évoque le «village global» dans *La Galaxie Gutenberg* en 1962.

La tension entre affaires intérieures et affaires extérieures

Souvent pensées comme exclusives – on ne peut être à l'intérieur et à l'extérieur – au détriment de leur indissociabilité, les notions d'intérieur et d'extérieur ont largement été hypostasiées, abandonnant leur réalité de processus historiques naturalisés pour devenir des espaces définis par une essence, par une naturalité, tant dans la logique politique de fonctionnement de l'État que dans celle, scientifique, d'étude de l'État. On ne saisit jamais aussi bien cette gémellité que lors de l'apparition dans les sciences sociales du concept de « mondialisation », qui a bien souvent donné naissance à des analyses dans lesquelles la « découverte » de liens sociaux par-delà les frontières induisait *ipso facto* la fin des territoires, la fragmentation des nations ou la disparition de l'État au profit des réseaux et des espaces dits « transnationaux », dans une sorte de jeu à somme nulle où ce que gagne une logique est nécessairement perdu par l'autre. La mondialisation a souvent été pensée sur le mode de la disparition de l'État en général, et de l'État-nation en particulier, en raison de l'incapacité des frontières étatiques à empêcher la multiplication et l'efficacité des flux de toutes sortes (financiers, économiques, informationnels, humains...). Si cette porosité des frontières est indéniable, elle n'opère pas nécessairement au détriment des États, comme si tous les phénomènes transétatiques devaient être non étatiques. De nombreux indices semblent montrer que l'État et la nation se « transétatisent » également. Le processus de globalisation, entendu comme une spatialisation ouverte des rapports économiques, politiques, culturels et sociaux, englobe également une dynamique par laquelle les États entreprennent de saisir de plus en plus, et de mieux en mieux, leurs populations vivant en dehors des frontières étatiques. Les politiques de la nationalité – ou de la double nationalité –, de la représentation ou du vote, les politiques de lien culturel, religieux ou symbolique, se multiplient à l'échelle de la planète. Depuis au moins une trentaine d'années, on assiste à la transformation du rapport de l'État, comme forme historique du politique, à l'espace et à la distance, comme si « loin des yeux » ne signifiait plus nécessairement « loin du cœur », ouvrant ainsi la voie à une autre forme de politique envers les segments éparpillés que les précédentes stratégies de méfiance, d'indifférence ou d'abstention avaient laissé loin du centre de la nation : une politique d'attention et de lien. La mise en place de programmes et de pratiques de lien entre ceux qui sont considérés comme membres, l'existence d'activités ignorant les frontières nationales et rassemblant

des individus se reconnaissant comme liés par cette origine ont pour conséquence de produire une nation qui, bien que non impériale, étend ses limites au-delà du territoire, au-delà des frontières de l'État : une véritable nation transétatique ou transterritoriale⁴.

À l'image du couple antagoniste et pourtant indissociable, car complémentaire, que formaient dans la Grèce antique les divinités Hestia et Hermès, volontiers associées en dépit de leurs antinomies – le lieu contre l'espace, la terre contre l'air, le fixe contre l'instable, l'enracinement contre le mouvement⁵ –, les rapports entre l'intérieur et l'extérieur sont plus compliqués anthropologiquement qu'ils ne peuvent le sembler et ils ont pu fonctionner sur un mode non exclusif. Cette analyse, qui souligne la complexité des relations entre le dedans et le dehors au-delà d'une simple opposition principielle entre les deux, n'est pas sans rappeler le fameux petit essai de Georg Simmel intitulé « Pont et porte », dans lequel le sociologue allemand met l'accent sur la complémentarité des opérations de raccordement et de séparation :

« Tandis que, dans la corrélation entre division et réunion, le pont met l'accent sur le second terme et surmonte l'écartement de ses aplombs en même temps qu'il le rend perceptible et mesurable, la porte, elle, illustre de façon plus nette à quel point séparation et raccordement ne sont que les deux aspects du même acte. [...] La porte, en créant si l'on veut une jointure entre l'espace de l'homme et tout ce qui est en dehors de lui, abolit la séparation entre l'intérieur et l'extérieur⁶. »

Pour autant, Simmel ne nie nullement la différence entre le pont et la porte, cette dernière représentant de manière exemplaire la logique

4. Arjun Appadurai nomme ces entités des « transnations ». Arjun Appadurai, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001 [éd. originale, 1996]. Cet usage ne nous semble pas pertinent pour la même raison que l'adjectif « transnational » ou le substantif « transnationalisme » sont critiquables : ils laissent entendre que les phénomènes en question se produisent entre les nations, interdisant du coup de bien voir qu'ils engagent des définitions de la nation. Riva Kastoryano résout le problème en utilisant l'expression « nationalisme transnational ». Riva Kastoryano, « Vers un nationalisme transnational ? Redéfinir la nation, le nationalisme et le territoire », *Revue française de science politique*, 56 (4), août 2006, p. 533-553.

5. Sur le couple Hestia-Hermès, voir Jean-Pierre Vernant, « Hestia-Hermès. Sur l'expression religieuse de l'espace et du mouvement chez les Grecs », *L'Homme*, (3), 1963, p. 12-50, republié dans Jean-Pierre Vernant, *Mythe et pensée chez les Grecs. Études de psychologie historique*, Paris, La Découverte, 1996, p. 155-201.

6. Georg Simmel, « Pont et porte » (1909), dans Georg Simmel, *La Tragédie de la culture et autres essais*, Paris, Rivages, 1988, p. 161-168, citation p. 164.

de « l'homme-frontière qui n'a pas de frontière ». Ainsi, « la clôture de sa vie domestique par le moyen de la porte signifie bien qu'il détache ainsi un morceau de l'unité ininterrompue de l'être naturel ⁷ ». Si la porte représente bien la possibilité de l'ouverture, elle est aussi la clôture d'un dehors par rapport à un dedans, le cadre à l'intérieur duquel l'intérieur comme l'extérieur prennent sens ⁸. Mais cette frontière, puisqu'il s'agit bien de cela, ne demeure qu'une ligne arbitraire témoignant d'une certaine « intensité des relations sociologiques », celle par laquelle une société se délimite comme société ⁹. Comme l'écrit Simmel dans une formule puissante : « La frontière n'est pas un fait spatial avec des conséquences sociologiques, mais un fait sociologique qui prend une forme spatiale ¹⁰. »

Nous aimerions ici montrer que les deux logiques en jeu, que nous appellerons la « logique d'Hestia » et la « logique d'Hermès », ont généralement fonctionné de pair, selon des combinatoires différentes. Car, pour qu'une nation puisse se prévaloir d'une identité – au sens d'identité – et d'une fixité, il faut gérer le mouvement, entrant comme sortant ; pour envisager la spatialisation de la nation, il faut manier la question de l'identité et de la fixité. Les changements que nous voulons mettre en évidence dans cet article ne correspondent en rien à des révolutions ou à des innovations radicales : ils constituent des transformations dans l'économie des rapports entre la logique d'Hestia et la logique d'Hermès, transformations qui s'inscrivent aussi bien dans un processus long de complétion des identités nationales que dans des cadres de possibilité beaucoup plus courts, offerts notamment par l'invention de technologies de plus en plus performantes de communication à distance.

7. Georg Simmel, *La Tragédie de la culture et autres essais*, op. cit., p. 168.

8. « Cadre » fait ici référence à un texte écrit par Simmel en 1902 sur la signification de l'œuvre d'art encadrée. Voir Georg Simmel, *Le cadre et autres essais*, Paris, Le Promeneur, 2003.

9. Georg Simmel, « L'espace et les organisations spatiales de la société » (1903), dans Georg Simmel, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, 1999 [éd. originale, 1908], p. 599-684, citation p. 605.

10. Ibid., p. 607. Il est surprenant de constater que les synthèses sur Simmel ne tiennent que très peu compte de l'aspect spatial de sa sociologie, au-delà de la question de la vie urbaine. Voir Frédéric Vandenberghe, *La Sociologie de Georg Simmel*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2001, p. 65 et 67, ainsi que Patrick Watier, *Georg Simmel sociologue*, Belval, Circé, 2003, p. 98. Plutôt que de voir en lui un fondateur de l'analyse sociologique des relations internationales – comme le fait Frédéric Ramel dans son ouvrage *Les Fondateurs oubliés*. Durkheim, Simmel, Weber, Mauss et les relations internationales, Paris, PUF, 2006, sans d'ailleurs jamais prendre en compte le chapitre de Sociologie consacré à l'espace –, il serait sans doute plus intéressant de voir en lui un précurseur du « tournant spatial » en sociologie.

Pour mieux saisir ces changements, il importe dans un premier temps de revenir sur les caractéristiques principales du paradigme classique de l'État-nation, forme historique du politique qui se signale notamment par la volonté de faire coïncider autant que possible un territoire, une administration et une forme de contrainte légitime. On en trouve la définition la plus concise chez Max Weber : « Nous entendons par État une entreprise politique de caractère institutionnel lorsqu'et tant que sa direction administrative revendique avec succès, dans l'application des règlements, le monopole de la contrainte physique légitime ¹¹. » Cette vision à la fois historique et conceptuelle de l'État, pourtant distinguée par Weber de la « nation » en tant que telle ¹², est progressivement devenue une *doxa* sociologique décrivant cette fois l'État-nation. La formulation la plus parlante est sans doute alors celle d'État-container livrée par Anthony Giddens : « [L]'État-nation est un conteneur de pouvoir [*power container*] dont la compétence administrative correspond exactement à la délimitation territoriale ¹³. » Encore une fois, le territoire définit la sphère de compétence. Dans ce contexte, coexistent deux populations exclusives l'une de l'autre : celle qui vit sur le territoire et celle qui, résidant sur le territoire, en possède la nationalité et/ou la citoyenneté. La loi nationale s'impose aux étrangers tandis que, dans le même temps, la souveraineté de l'État s'exprime par le monopole de la capacité à inclure dans la nationalité et dans la citoyenneté.

La distinction entre nationalité et citoyenneté est ici importante. En effet, au XIX^e siècle, les États ont adopté différentes solutions pour définir l'acquisition et la transmission de la nationalité : elle dépend majoritairement de la naissance sur le sol – *jus soli* – comme au Royaume-Uni ¹⁴, aux États-Unis ¹⁵, en Argentine, en Bolivie ; de

11. Max Weber, *Économie et société*, Paris, Presses-Pocket, 1995, tome I, p. 97.

12. Sur la vision théorique de la nation chez Weber, voir Max Weber, *Économie et société*, Paris, Presses-Pocket, 1995 [1^{re} édition allemande 1921], tome II, p. 139-144, ainsi que, pour une section encore inédite en français, Max Weber, *Economy and Society. An Outline of Interpretive Sociology*, Berkeley (Calif.), University of California Press, 1978, vol. II, p. 921-926.

13. Anthony Giddens, *Nation-State and Violence*, Cambridge, Polity Press, 1984, p. 172.

14. Sur l'histoire de la nationalité au Royaume-Uni, voir Clive Parry, *British Nationality Including Citizenship of the United Kingdom and Colonies and the Status of Aliens*, Londres, Stevens and Sons, 1951, ainsi que Randall Hansen, *Citizenship and Immigration in Postwar Britain: The Institutional Foundations of a Multicultural Nation*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

15. Sur les débuts de la nationalité américaine, voir James H. Kettner, *The Development of American Citizenship, 1608-1870*, Chapel Hill (N. C.), University of North Carolina Press, 1978.

l'installation et/ou de la résidence sur le territoire comme en France de 1790 à 1803 ; de la filiation – *jus sanguinis* – comme en France de 1803 à 1889 ¹⁶, en Prusse puis en Allemagne de 1842 à 2000, ou encore au Japon depuis 1899 ¹⁷. Il est assez rare que les solutions choisies soient monolithiques et ne s'appuient que sur un seul de ces grands principes : elles offrent généralement une combinaison de *jus soli* et de *jus sanguinis* dans laquelle la question de la résidence occupe souvent une place importante.

Pourtant, en dépit de ces différences dans la détermination de la qualité de national, deux principes sont reconnus comme idéaux dans le cadre du jeu juridique interétatique qui se met en place au cours du XIX^e siècle : la définition de la nation s'inscrit dans les limites de la nationalité, cette dernière venant progressivement signaler l'appartenance à un État et donc la nécessité pour celui-ci de prendre en charge ses nationaux, fussent-ils en dehors de ses frontières ; d'autre part, la distance physique au territoire d'origine équivaut à une distension du lien. Nous appelons ce dernier le « principe d'Antée », du nom du géant mythologique dont la force colossale provenait du contact physique avec sa mère Gaïa, la terre-mère, et qu'Hercule ne put vaincre qu'en le portant et en l'étouffant. Selon ce principe, plus un individu s'éloigne de sa terre – natale ou civique –, plus le lien s'affaiblit et plus l'individu en question devient potentiellement suspect, en raison même de la fragilité du lien et du danger qu'il induit, tandis que, corrélativement, l'immigrant, dont la figure prend une importance considérable au cours du XIX^e siècle, devient l'objet d'une suspicion inverse, celle de la dilution de l'identité nationale. Les deux phénomènes mentionnés ci-dessus ont trouvé leur concrétisation dans deux processus de clôture se mettant graduellement en place dans les États-nations : la nationalisation progressive de l'espace politique, limitant l'accès au vote et aux fonctions électives aux seuls nationaux ¹⁸, et la monopolisation par ce dernier des activités politiques se déroulant sur le territoire, interdisant ainsi officiellement le développement de « politiques étrangères »,

16. Sur le cas français, la référence incontournable est Patrick Weil, *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Paris, Gallimard, coll. « Folio-Histoire », 2004 [éd. originale, 2000].

17. Sur le méconnu et très intéressant cas japonais, voir Chikako Kashiwazaki, « *Jus Sanguinis in Japan : The Origin of Citizenship in a Comparative Perspective* », *International Journal of Comparative Sociology*, 39 (3), 1998, p. 278-300.

18. Voir Gérard Noiriel, *La Tyrannie du national. Le droit d'asile en Europe 1793-1993*, Paris, Calmann-Lévy, 1991, p. 83-100.